|  |
| --- |
| Structure minimale pour le rapport d’audit concernant la demande d’autorisation d’un établissement requérantModèle de rapport de la FINMAAvril 2019 |
|  |

Sommaire

RAPPORT D’AUDIT CONCERNANT LA DEMANDE D’AUTORISATION D’UN ETABLISSEMENT REQUERANT 4

[*ETABLISSEMENT / GROUPE ASSUJETTI A LA SURVEILLANCE*] 4

1 Conditions cadres de l’audit 4

2 Indépendance de la société d’audit 5

3 Résumé des résultats de l’audit 5

3.1 Constats d’audit et tâches en cours 5

3.2 Remarques importantes 5

3.3 Informations concernant le requérant 5

4 Intégralité formelle et consistance de la demande d’autorisation 6

5 Exigences en matière de capital minimum 6

6 Dépôts du public 6

7 Obligations d’informer 6

8 Gestion des risques 7

9 Organisation interne, infrastructure et réglementations internes 7

9.1 Gouvernance d’entreprise 7

9.2 Bonne réputation et qualification professionnelle des organes et des participants qualifiés 8

9.3 Opérations avec des organes et des participants qualifiés 8

9.4 Garantie d’une activité irréprochable 8

9.5 Embauche du personnel qualifié et adéquat pour l’activité prévue 8

9.6 Adéquation de l’organisation interne et de l’infrastructure pour les activités qui font l’objet de la demande d’autorisation 8

9.7 Dispositions de lutte contre le blanchiment d’argent 8

9.8 Risques opérationnels 9

9.9 Informatique (IT) 9

9.10 Obligations d’annonce et de *reporting* 9

10 Contrôles internes 9

10.1 Environnement de contrôle et contrôles internes 9

10.2 *Compliance* 10

10.3 Séparation des fonctions, règlement des compétences et conflits d’intérêts 10

11 Surveillance consolidée 10

11.1 Gouvernance au niveau du groupe 10

11.2 *Compliance* au niveau du groupe 10

11.3 Gestion des risques au niveau du groupe 10

11.4 Mesures à l’échelle du groupe relatives à la lutte contre le blanchiment d’argent 11

11.5 Structures de financement intra-groupe et obligations de financement conditionnelles 11

11.6 Mesures à l’échelle du groupe pour assurer le respect des autres dispositions prudentielles suisses et étrangères 11

11.7 Respect des obligations d’annonce et de *reporting* au niveau du groupe 11

*12* *Business plan* 11

12.1 Plan d’exploitation / *business plan* 11

12.2 Etablissement du budget 11

13 Informations supplémentaires 11

# RAPPORT D’AUDIT CONCERNANT LA DEMANDE D’AUTORISATION D’UN ETABLISSEMENT REQUERANT

A l’intention de la FINMA pour

# [*ETABLISSEMENT / GROUPE ASSUJETTI A LA SURVEILLANCE*]

*Les passages du texte en italique et en grisé sont des instructions, ceux en italique et en jaune doivent être compris comme des exemples. Quand il n'est pas en italique, le texte doit impérativement être conservé.*

# Conditions cadres de l’audit

En qualité de société d’audit agréée pour l’audit des *[banques, gestionnaires de fortune, ...]* et en qualité d’auditeur de l’autorisation mandaté par le requérant, nous avons vérifié si *[Nom de la société]* (le « requérant ») remplit les conditions d’octroi de l’autorisation.

La responsabilité de l’établissement de la demande d’autorisation incombe au requérant. Notre rôle consiste à vérifier la demande d’autorisation et à évaluer si le requérant remplit les conditions d’octroi de l’autorisation.

Notre audit s’est conformé aux principes d’audit valables pour l’audit prudentiel des assujettis de la FINMA selon lesquels un audit doit être planifié et conduit de manière à identifier avec la garantie adéquate les violations des dispositions légales et réglementaires ou les informations erronées, incomplètes ou non conformes à la loi figurant dans la demande d’autorisation suite à la violation de dispositions ou à des erreurs, étant entendu que la garantie n’est pas la même en cas de revues critiques. L’étendue d’audit appliquée ressort clairement des sections suivantes du rapport d’audit. Nous avons procédé aux travaux d’audit exigés par la situation au moyen *de consultations de documents, d’observations, d’enquêtes, de confirmations, de calculs, de tests de cheminement* (*walk through tests*) *ou de contrôles par sondage, etc.* et sommes d’avis que nos travaux d’audit constituent une base suffisante pour fonder notre jugement.

Les sections suivantes du rapport d’audit détaillent les résultats de l’audit, les activités du requérant ainsi que les tâches en cours au moment de l’établissement du rapport. Des explications supplémentaires complètent par ailleurs les différents objets de l’audit. Les remarques, le profil du requérant et les tâches en cours donnent lieu à des commentaires détaillés.

Le requérant est actuellement engagé dans la procédure pour obtenir de la FINMA une autorisation en qualité de personne visée par l’art. 1*b* OB « Entreprise Fintech », il n’est donc pas autorisé à exercer ce type d’activité réglementée avant d’en avoir obtenu l’autorisation. C’est la raison pour laquelle les confirmations, jugements d’audit et explications contenus dans le présent rapport se limitent à l’état actuel de l’organisation et des contrôles prévus. Il n’est pas question ici de garanties assurant qu’une fois l’autorisation octroyée, l’entreprise exercera effectivement son activité de manière conforme à l’organisation planifiée, aux contrôles prévus et aux prescriptions réglementaires applicables.

# Indépendance de la société d’audit

Nous confirmons avoir rempli les prescriptions relatives à l’indépendance selon le code des obligations, la loi et l’ordonnance sur la surveillance de la révision ainsi que l’ordonnance sur les audits des marchés financiers.

# Résumé des résultats de l’audit

*Dans les chapitres qui suivent, la société d’audit doit adapter les explications relatives aux différents thèmes de l’audit en fonction de leur applicabilité à l’établissement considéré et, le cas échéant, les compléter par d’autres thèmes pertinents pour l’octroi de l’autorisation. Il convient de tenir compte des réglementations spécifiques à chaque titulaire d’autorisation qui figurent dans les guides pratiques ou les modèles de demande.*

## Constats d’audit et tâches en cours

*Tableau / texte (y compris référence au champ d’audit correspondant à partir du chapitre 4)*

## Remarques importantes

*Tableau / texte (y compris référence au champ d’audit correspondant à partir du chapitre 4)*

## Informations concernant le requérant

* *La société d’audit décrit le ou les domaines d’activités du requérant ou du groupe ainsi que les segments de clientèle et les marchés visés.*
* *La société d’audit décrit la structure du groupe, les participants qualifiés ainsi que les relations et dépendances importantes vis-à-vis d’autres entreprises ou parties prenantes (contrats économiquement significatifs, collaboration au sein du groupe, etc.).*
* *La société d’audit décrit l’organisation générale. Elle indique également l’effectif du personnel.*
* *Autres aspects importants*

# Intégralité formelle et consistance de la demande d’autorisation

**Etendue de l’audit :** audit

Selon notre évaluation, l’intégralité formelle et la consistance de la demande sont *conformes / partiellement conformes / non conformes* aux prescriptions du guide pratique pour les personnes visées à l’art.1*b* OB « Entreprises Fintech ».

*Explications : texte*

# Exigences en matière de capital minimum

*Bases juridiques :*

* *Art. 17a OB*

**Etendue de l’audit :** audit

Selon notre évaluation, les exigences en matière de capital minimum sont *remplies / sont partiellement remplies / ne sont pas remplies*.

*Explications : texte*

# Dépôts du public

*Bases juridiques :*

* *Art. 14f OB*

**Etendue de l’audit :** audit

Selon notre évaluation, les mesures qui ont été prises concernant la garde des dépôts du public sont *adéquates / partiellement adéquates / inadéquates*.

*Explications : texte*

# Obligations d’informer

*Bases juridiques :*

* *Art. 7a OB*

**Etendue de l’audit :** audit

Selon notre évaluation, les mesures qui ont été prises pour informer les clients sont *adéquates / partiellement adéquates / inadéquates*.

*Explications : texte*

# Gestion des risques

*Bases juridiques :*

* *Art. 14e OB*
* *Circ.-FINMA 18/3 « Outsourcing – banques et assurances »*

**Etendue de l’audit :** audit

Selon notre évaluation, il *existe une / il n’existe que partiellement une / il n’existe pas de* gestion des risques adéquate pour l’activité faisant l’objet de la demande d’autorisation.

*Explications : texte*

# Organisation interne, infrastructure et réglementations internes

**Etendue de l’audit :** audit

Selon notre évaluation, les réglementations internes (statuts, contrats de sociétés, règlements, instructions, conventions) sont *conformes à la loi / non conformes à la loi*.

Selon notre évaluation, l’organisation interne, l’infrastructure et les réglementations internes sont *adéquates / partiellement adéquates / inadéquates* pour l'activité envisagée.

## Gouvernance d’entreprise

*Bases juridiques :*

* *Art. 14b, 14c et 14d OB*

*Explications : texte*

## Bonne réputation et qualification professionnelle des organes et des participants qualifiés

*Bases juridiques :*

* *Art. 1b ch. 3 let. d LB*

*Explications : texte*

## Opérations avec des organes et des participants qualifiés

*Bases juridiques :*

* *Art. 4ter LB par analogie*

*Explications : texte*

## Garantie d’une activité irréprochable

*Bases juridiques :*

* *Art. 1b ch. 3 let. d LB*

*Explications : texte*

## Embauche du personnel qualifié et adéquat pour l’activité prévue

*Explications : texte*

## Adéquation de l’organisation interne et de l’infrastructure pour les activités qui font l’objet de la demande d’autorisation

*Bases juridiques :*

* *Art. 14e OB*

*Explications : texte*

## Dispositions de lutte contre le blanchiment d’argent

*Bases juridiques :*

* *LBA*
* *OBA*
* *OBA-FINMA*
* *Circ.-FINMA 16/7 « Identification par vidéo et en ligne »*
* *Directives ASB Convention relative à l'obligation de diligence des banques*

*Explications : texte*

## Risques opérationnels

*Bases juridiques :*

* *Cm 117 à 138 Circ.-FINMA 08/21 « Risques opérationnels – banques » (exigences qualitatives)*

*Explications : texte*

## Informatique (IT)

*Bases juridiques :*

* *Art. 14e OB*

*Explications : texte*

## Obligations d’annonce et de *reporting*

*Bases juridiques :*

* *Art. 6 LB*
* *Art. 8a, 20 et 32 OB*

*Explications : texte*

# Contrôles internes

**Etendue de l’audit :** audit

Selon notre évaluation, les contrôles internes adéquats pour l’activité prévue *existent / n’existent pas*.

## Environnement de contrôle et contrôles internes

*Bases juridiques :*

* *Art. 14e OB*

*Explications : texte*

## Compliance

*Bases juridiques :*

* *Art. 14e OB*
* *Circ.-FINMA 18/3*

*Explications : texte*

## Séparation des fonctions, règlement des compétences et conflits d’intérêts

*Bases juridiques :*

* *Art. 14g OB*

*Explications : texte*

# Surveillance consolidée

*Bases juridiques :*

* *Art. 24 OB*

**Etendue de l’audit :** audit

Si applicable : selon notre évaluation, les dispositions concernant la surveillance consolidée *sont respectées / ne sont pas respectées*.

## Gouvernance au niveau du groupe

*Explications : texte*

## *Compliance* au niveau du groupe

*Explications : texte*

## Gestion des risques au niveau du groupe

*Explications : texte*

## Mesures à l’échelle du groupe relatives à la lutte contre le blanchiment d’argent

*Explications : texte*

## Structures de financement intra-groupe et obligations de financement conditionnelles

*Explications : texte*

## Mesures à l’échelle du groupe pour assurer le respect des autres dispositions prudentielles suisses et étrangères

*Explications : texte*

## Respect des obligations d’annonce et de *reporting* au niveau du groupe

*Explications : texte*

# *Business plan*

**Etendue de l’audit :** revue critique

Nous *n’avons pas identifié de faits / avons identifié des faits* nous conduisant à conclure, sur la base d’un examen critique, que les postulats du plan d’exploitation ne sont pas en adéquation avec les valeurs empiriques ou d’autres valeurs comparatives historiques ou spécifiques à la branche.

## Plan d’exploitation / *business plan*

*Explications : texte*

## Etablissement du budget

*Explications : texte*

# Informations supplémentaires

*Explications : texte*

Ce rapport ne constitue pas une recommandation d’acceptation ou de rejet de la demande d’autorisation.

*[Lieu, date]*

*[Nom de la société d’audit]*

|  |  |
| --- | --- |
| ..................................................Expert(e)-réviseur agréé(e)Auditeur / auditrice responsable | ..............................................Expert(e)-réviseur agréé(e) |

* Liste des destinataires
* Liste des abréviations utilisées
* Annexes (par ex. évaluation des risques)